



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2026 - 019
Séance du 13 mars 2026

Rapport Social Unique 2025

Condition d'acquisition du vote :

Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de vote pour : 24

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis du CSAE du 12 février 2026.

Le rapport social unique 2025 est approuvé (Cf. site de l'université/université/informations générales).